

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

2ÈME VOLUME

MAI 1896

5ÈME LIVRAISON

SAINT-NARCISSE DE CHAMPLAIN

La paroisse de Saint-Narcisse est située dans la profondeur des seigneuries de Champlain et de Batiscan, à quatre lieues environ du fleuve Saint-Laurent. La partie qui se trouve dans la seigneurie de Batiscan appartenait, lors de l'arrivée des premiers colons, aux paroisses de Sainte-Geneviève et de Saint-Stanislas; l'autre partie à la paroisse de Champlain qui s'étendait jusqu'à la profondeur de la seigneurie de ce nom.

C'est vers 1800 que les cultivateurs des vieilles paroisses avoisinantes commencèrent à visiter cet endroit pour y prendre des terres. Un nommé Collet, de Batiscan, Hyacinthe Nobert et Prisque Trépanier, de Sainte-Geneviève, sont les premiers qui aient acquis des terres, mais aucun d'eux ne vint y demeurer. Le premier colon résident, Louis Cosset, de Sainte-Geneviève, y arriva en 1803.

Saint-Narcisse fut érigée canoniquement en 1851, un demi-siècle après l'arrivée du premier colon.

Deux années plus tard, en 1853, on construisait une chapelle à Saint-Narcisse. La première grand-messe y fut chantée le 15 décembre 1853 par M. F.-X. Côté, curé de Sainte-Geneviève. Cette chapelle a été remplacée en 1873 par l'église actuelle.

En 1853, Saint-Narcisse fut desservie par M. L.-H. Dostie, curé de Saint-Stanislas. Puis s'y succédèrent comme curés MM. Amable Charest, 1854; Charles-Z. Garceau, 1854-1860; L.-O. Desilets, 1860-1866; J.-O.-T. Lottinville, 1866-1875; P.-H. Marchand, 1875-1886; J.-B. Chrétien, curé actuel.

E.-Z. MASSICOTTE

LES GOUVERNEURS DES TROIS-RIVIÈRES (1)

Dans la liste qui va suivre on trouvera tous les personnages que les registres du temps qualifient de "gouverneur, gubernatore, commandant, moderatore", comme exerçant ces fonctions aux Trois-Rivières. Le fait est que le mot gouverneur, qui signifiait alors peu de chose, est devenu, dans notre bouche, un terme presque royal. Le gouverneur d'un poste de traite composé d'un magasin ou hangar et de six ou huit familles, ce n'est pas l'empereur de Chine!

Je publie cette liste parceque celles qui ont été mises devant le public sont des œuvres de fantaisie.

I. Sur l'ordre de Champlain, un employé de la traite des fourrures, nommé Laviolette, monta aux Trois-Rivières avec des charpentiers, d'autres hommes de métier, quelques soldats et y construisit un fort ou palissade, de forme circulaire ou carrée, au milieu de laquelle il plaça des maisons de bois pour loger les hommes et le magasin. Du 4 juillet 1634 au 17 avril 1636, il commanda dans ce lieu. Après cette dernière date on ne le retrouve nulle part en Canada.

II. M. de Montmagny, gouverneur du Canada, avait pour lieutenant Antoine de Bréhaut de l'Isle, d'une famille de Bretagne, reçu chevalier de Malte en 1631. Le Père Charlevoix, qui écrivait cent ans après, donne à entendre que cet officier commandait aux Trois-Rivières l'année 1636. Si tel est le cas, il faudrait croire que ce fut entre le 17 avril et le 28 août, comme nous allons voir.

III. Marc-Antoine Brasdefer de Châteaufort, aussi chevalier de Malte, lieutenant de Champlain en 1635, avait eu le gouvernement du Canada après la mort de son chef survenue le 24 décembre 1635 et le garda jusqu'au 11 juin 1636, date de l'arrivée de M. de Montmagny. Au registre des Trois-Rivières on voit que, du 28 août 1636 au 6 février 1638, M. de Châteaufort était gouverneur de ce poste. En comparant les pages 56 et 76 de la *Relation*

(1) II, IV, 180.

de 1636, on peut supposer que ce fonctionnaire exerçait le commandement aux Trois-Rivières même avant le 28 août, car le Père Le Jeune, écrivant de Québec sous la date du 28 août, dit " M. de Chasteau-fort, qui commande à présent aux Trois-Rivières ".

Je suppose que M. Laviolette mourut après le 17 avril ou qu'il repassa en France durant l'été de 1636 ; que M. de l'Isle le remplaça après son arrivée en Canada le 11 juin ; que M. de Châteaufort prit sa place aussitôt qu'il eut réglé ses affaires avec M. de Montmagny.

iv. André de Malapart, parisien, poète et soldat, qui avait combattu dans le golfe Saint-Laurent en 1629 sur le navire du capitaine Daniel, de Dieppe, est mentionné aux Trois-Rivières le 22 décembre 1635 sans qualité, ainsi que le 4 mars 1639. Le 5 août de cette dernière année, le registre de l'église le qualifie de commandant. Il y avait alors aux Trois-Rivières sept ou huit familles et la population toute entière était de quatre-vingts âmes à peu près, sans compter les sauvages.

v. François de Champflour est cité comme gouverneur le 27 décembre 1639 jusqu'à la fin d'août 1642, après quoi il alla commander au fort Richelieu (Sorel).

vi. Le sergent Desrochers a la direction des Trois-Rivières depuis septembre 1642 à la fin de l'été de 1643. Je l'appelle sergent parceque je crois qu'il était le sous-officier Desrochers ou Durocher qui se distingua au fort Richelieu en 1642.

vii. M. de Champflour revient aux Trois-Rivières comme gouverneur le 24 décembre 1643 jusqu'au 24 octobre 1645, date où il s'embarque pour la France.

viii. Jean Bourdon, de Québec, commande par intérim, fin d'octobre et commencement de novembre 1645.

ix. Jacques Leneuf de la Poterie, arrivé de Normandie en 1636, est mentionné comme gouverneur du 17 novembre 1645 au 2 septembre 1648. Il a longtemps vécu aux Trois-Rivières.

Charlevoix dit que cette année 1648 M. Louis D'Ailleboust devint gouverneur des Trois-Rivières. Où le

placerons-nous dans le calendrier de 1648? J'aimerais mieux le mettre à Québec, car il y était véritablement, pour remplacer M. de Montmagny retourné en France. Ce que l'on pourrait appeler le parti de Montréal l'emportait en ce moment dans la politique de la colonie, et c'est un homme de Montréal, le plus actif et le plus capable de tous, qui remplissait l'intérim créé par ce départ du gouverneur-général. Pour moi, il est évident que Charlevoix voulait écrire " Québec "; par distraction il a mis "Trois-Rivières".

Le dictionnaire de Tanguay dit que M. D'Ailleboust arriva de France le 20 août 1648, donnant par là à entendre que c'était sa première entrée dans le pays, mais nous savons qu'il y était depuis cinq ou six ans. Son voyage en France avait eu pour résultat la disgrâce de M. de Montmagny telle que je le dis plus haut.

X. Pierre Le Gardeur de Repentigny et Charles Le Gardeur de Tilly, son frère, faisaient le commerce de presque tout le Canada avec la France, depuis au moins 1645. Ils étaient venus dans le pays en 1636. L'été de 1648, tous deux venaient de France lorsque Pierre mourut entre les Açores et le cap Breton. Charles arriva à Québec le 13 septembre et le 1er octobre suivant, à Québec, il épousa Geneviève Juchereau. Le 4 décembre, il est cité comme gouverneur des Trois-Rivières.

Le 9 septembre 1649, il était encore gouverneur des Trois-Rivières, mais se trouvant absent (en France?) Jacques Le Neuf de la Poterie le suppléait.

XI. Charles Cartel est mentionné comme commandant le 14 juillet 1649. Était-il à la tête de la petite garnison seulement ou s'il remplaçait Le Gardeur de Tilly?

XII. Jacques Le Neuf de la Poterie paraît agir comme gouverneur le 8 juin 1650. Le 16 juin M. de Tilly assiste à la procession du saint Sacrement à Québec; le 2 novembre suivant, il repart pour la France. Les 2 février et 21 août 1651, Jacques Le Neuf est dit gouverneur des Trois-Rivières.

XIII. Duplessis-Bochart s'embarque, à Québec, le 10

novembre 1651, pour aller prendre le gouvernement des Trois-Rivières ; il le conserve jusqu'à sa mort, le 19 août 1652. Québec ne renfermait alors qu'une trentaine de maisons ; Trois-Rivières à peu près autant ; Montréal beaucoup moins.

xiv. Pierre Boucher, fait capitaine de milice aux Trois-Rivières le 6 juin 1651, a dû exercer le commandement du poste pour toutes fins entre le 19 août 1652 et le 8 septembre suivant.

xv. Jacques LeNeuf de la Poterie est envoyé de Québec, le 8 septembre 1652, pour commander aux Trois-Rivières. Le, ou avant le 16 juillet 1653, il est remplacé, d'abord temporairement, par Pierre Boucher. Celui-ci est nommé en titre vers la fin d'août. Cela fait quinze gouverneurs en dix-neuf ans.

xvi. Boucher dura cinq ans à son poste et fut remplacé, juillet 1658, par Jacques Le Neuf de la Poterie.

xvii. Le 1er novembre 1662, Boucher succéda à LeNeuf et garda son poste jusqu'au 26 septembre 1667, au moins, après laquelle date il n'est plus mentionné aux Trois-Rivières. La population de la petite ville, y compris les campagnes environnantes, était de six cents âmes en 1666-7.

xviii. Le capitaine Arnoult de Loubias, du régiment de Broglie, est cité comme commandant le 8 avril 1668.

xix. Le 10 juin, même année, on voit René Gaultier de Varennes (gendre de Boucher) gouverneur. Le 7 juillet suivant, Michel LeNeuf du Hérisson fait un acte comme gouverneur ou commandant. Il est probable que M. de Varennes était alors avec les troupes qui marchaient contre les Iroquois. A partir du 12 mai 1669, M. de Varennes fut gouverneur des Trois-Rivières jusqu'à sa mort survenue le 4 juin 1689. La population de tout son gouvernement était de treize à quatorze cents âmes.

xx. Louis François de Galifet, seigneur de Caffin, commandait aux Trois-Rivières en 1690, 1691. Il paraît avoir été à la tête de la garnison lorsque mourut M. de Varennes et avoir agi alors comme gouverneur par inté-

rim. Dès 1690 M. de Ramesay avait le titre de gouverneur, mais apparemment ne résidait pas encore dans la place.

XXI. Claude de Ramesay est noté comme gouverneur des Trois-Rivières de 1690 à 1699, après quoi on retrouve sa famille à Québec. En 1704 il devint gouverneur de Montréal.

XXII. François Prévost, major de la garnison du château Saint-Louis de Québec, fut gouverneur des Trois-Rivières de 1699 au 1er juin 1702, date de sa mort.

XXIII. Le marquis de Crisasy lui succéda et garda le commandement jusqu'au jour de sa mort, le 6 mai 1709.

XXIV. Joseph Desjardis de Cabanac, major des Trois-Rivières, prit temporairement l'administration et fut remplacé, la même année, par M. de Galifet. Vers l'automne de 1709 M. de Cabanac accompagnait une expédition militaire contre les Anglais. Il mourut à Champlain, en 1713, âgé de cinquante-deux ans.

XXV. M. de Galifet est mentionné de 1709 à 1714 à titre de gouverneur des Trois-Rivières. Quelque temps après, on l'envoya exercer un commandement aux Antilles. Je ne sais qui lui succéda aux Trois-Rivières.

XXVI. Charles LeMoynes, premier baron de Longueuil, était gouverneur des Trois-Rivières de 1720 à 1724. A cette dernière date il passa au gouvernement de Montréal.

XXVII. François Desjardis de Saint-George, sieur de Cabanac, était le major des Trois-Rivières; on le trouve commandant le 26 mai 1725, ce qui peut-être signifie aussi gouverneur. Le 30 janvier 1726, au mariage de sa fille, et le 16 du mois suivant lorsqu'il décéda (âgé de cinquante-neuf ans) on le dit encore commandant.

XXVIII. Louis de la Porte, sieur de Louvigny, beau-frère du précédent, était passé en France et revenait avec sa commission de gouverneur des Trois-Rivières lorsqu'il périt dans le naufrage du *Chameau* le 27 août 1725.

XXIX. Jean Bouillet de la Chassaigne, beau-frère du baron de Longueuil, est cité comme gouverneur des Trois-

Rivières le 23 mai 1727 et subséquemment jusqu'à 1730 où il partit (15 octobre) pour aller gouverneur à Montréal.

xxx. Josué-Maurice Dubois Berthelot de Beaujours prit le gouvernement des Trois-Rivières le 15 octobre 1730 et le garda jusqu'à 1733, passant alors au gouvernement de Montréal.

xxxI. Pierre Rigaud de Vaudreuil, né en Canada, fut gouverneur des Trois-Rivières de 1733 à 1742, époque où on l'envoya gouverner la Louisiane; il revint en 1755 en qualité de gouverneur général.

xxxII. Michel Bégon, pas celui qui avait été intendant de la colonie, succéda à M. de Vaudreuil et resta en fonctions cinq ou six ans. Il mourut à Montréal le 30 avril 1748 portant encore le titre de gouverneur des Trois-Rivières.

xxxIII. François Rigaud de Vaudreuil, frère de celui mentionné ci-dessus, figure au registre des Trois-Rivières le 15 janvier 1748 avec le titre de commandant; le 27 du même mois, il est qualifié de major de la place et commandant actuel. M. Bégon paraît avoir été malade à Montréal durant cet hiver. Dès 1746 Rigaud était major des Trois-Rivières. Après la mort de M. Bégon, il resta gouverneur de cette place jusqu'à 1757 qu'il alla exercer les mêmes fonctions à Montréal.

xxxIV. Paul-Joseph LeMoyne, chevalier de Longueuil, fut le dernier gouverneur français des Trois-Rivières, 1757-1760.

Sous le régime anglais il y a eu trois gouverneurs: Burton, de septembre 1760 à octobre 1763; Haldimand, 29 octobre 1763; Cramahé, du 28 septembre 1764 à l'automne de 1765, si je ne me trompe, car il passa en Angleterre et ne fut de retour à Québec que le 5 septembre 1766.

Nous avons donc trente-sept gouverneurs ou fonctionnaires tenant lieu, durant l'espace de cent trente ans, soit une moyenne de quarante-deux mois pour chacun d'eux.

Je doute fort que les autres postes de l'Amérique du Nord nous fournissent un exemple semblable.

Généralement, les gouverneurs de second et de

troisième ordre résidaient plusieurs années dans les forts ou colonies où on les employait, tandis que Trois-Rivières servait de passage à ceux qui attendaient l'heure d'une promotion, voyez Galifet, Ramesay, LeMoynes, La Chassaigne, Beaucours, Vaudreuil, Burton, Haldimand, Cramahé.

Les officiers d'épée, comme Champflour, Duplessis-Bochart, Loubias, Gaultier, Prévost, Crisasy, Desjardis, Louvigny, Bégon, Longueuil, étaient envoyés là après avoir servi dans des postes de moindre importance ou d'un genre quelque peu différent.

Trois-Rivières étant à proximité de Québec et de Montréal, il était facile d'y faire remplacer n'importe quel homme qui venait à manquer, ainsi l'apparition de De l'Isle, Châteaufort, Desrochers, Bourdon, tous venus d'autres endroits et repartis bientôt.

On trouvait parfois sur les lieux un lieutenant tout formé : Malapart, Cartel, Boucher, Hérisson.

Les cas de Le Gardeur, Le Neuf et Boucher, qui prennent l'administration en mains, la rendent au bout d'un certain temps, la reprennent et se succèdent les uns les autres de 1645 à 1667 est assez remarquable. N'oublions pas non plus Gaultier qui resta vingt ans, aussitôt après eux, sans quitter le poste, de sorte que, de 1645 à 1689, ces quatre hommes, très liés entre eux, gouvernèrent absolument la ville et le district. Gaultier mourut le premier, bien qu'il fut le plus jeune des quatre. L'un de ses enfants, Pierre Gaultier de Varennes, sieur de la Vérenderie, a laissé un nom impérissable.

BENJAMIN SULTE

LE LAC SAINT-PIERRE

S'il faut en croire Thévet (COSMOGRAPHIE UNIVERSELLE, tome II), le lac Saint-Pierre porta d'abord le nom d'Angoulême.

C'est Champlain qui lui donna le nom de lac Saint-Pierre parce qu'il y entra le 29 juin, jour de la fête du prince des apôtres.

"Le lendemain, 29 de juin, nous dit-il dans son ouvrage intitulé DES SAUVAGES, nous entrâmes dans le lac, qui a quelques quinze lieues de long, et quelques sept ou huit lieues de large".

REPONSES

Notre-Dame du Canada. (I, V, 47.)—M. J.-P. Tardivel, directeur de LA VÉRITÉ, nous transmet l'extrait suivant d'une lettre reçue de l'un de ses cousins de France, M. Jules Tourmilhas, de Billom, Puy de Dôme (ancienne Basse-Auvergne), où il raconte tout ce qu'il sait de la statue de NOTRE-DAME DU CANADA qu'on vénère à Saint-Cernent, la principale église de Billom.

“ Il paraîtrait que cette statue a été placée à la vénération publique dans une des chapelles de notre église, de Saint-Cernent que vous connaissez, par des missionnaires du Canada, qui lui auraient donné le nom de NOTRE-DAME DU CANADA.

“ Je ne puis vous dire si elle a été apportée de votre pays ou si elle a été sculptée ici, mais elle est assez grossièrement faite. Elle est en pierre massive, elle mesure 1m 05c en hauteur, sur 1m 15c de circonférence, l'Enfant Jésus ne faisant avec sa mère qu'un seul bloc dans le bas, où l'on ne voit aucune trace de pieds ni de jambes.

La Vierge est assise et l'Enfant est debout du côté droit; la mère a la main droite posée sur le dos de son enfant.

“ Cette Vierge est constamment habillée, et son costume varie de couleur selon les fêtes de l'Eglise, violet, doré ou blanc; l'enfant est enveloppé dans le manteau de la mère, et on ne lui voit que la tête.

“ Voilà tous les renseignements que je puis vous donner à ce sujet! ”

ERNEST MYRAND

L'esclavage au Canada. (I, VII, 60.)—Le gouverneur de La Jonquière écrivait au ministre de la marine en France, le 16 juillet 1750 : “ A l'égard du nègre qui est au pouvoir du sieur de La-Corne Saint-Luc j'ai jugé à propos de ne pas le renvoyer, tout nègre étant esclave quelque part qu'il se trouve; je ne fais en cela que ce que les Anglais m'ont fait eux-même en 1747. Le sieur de La Malromée, enseigne sur le Sérieux, avait un domestique nègre qui lui fut enlevé; j'eus beau le réclamer, les Anglais refusèrent de le rendre par la même raison que tout nègre est esclave, quelque part qu'il se trouve.”

P. G. R.

Confréries de sainte Anne. (I, XI, 104.)—Du temps de Mgr de Laval il y avait déjà à Québec une confrérie de sainte Anne pour les hommes de la classe ouvrière, mais surtout pour les menuisiers et les hommes de métier en général. Mgr de Laval en dressa les règlements le 8 octobre 1678. (MANDEMENTS DES ÉVÊQUES DE QUÉBEC, volume I, page 101).

RACINE

Le pistolet de Badelard. (I, XI, 117.)—Le pistolet du chirurgien Badelard donné par un descendant du highlander Fraser au coroner Panet le 13 septembre 1859 n'est pas perdu. J'en suis l'heureux possesseur. Sur la crosse de cette arme sont sculptées les initiales de Badelard.

C-PANET ANGERS

Le patron du Canada. (I, XII, 125.)—Le Canada n'a jamais eu d'autre patron que saint Joseph. Tout le monde sait que, canoniquement, saint Jean-Baptiste n'est pas le patron du Canada.

L'ABBÉ CHARLES TRUDELLE

Les drapeaux de 1690. (II, I, 134.)—L'histoire du drapeau de Pierre Carré, racontée dans le dernier fascicule du BULLETIN, est bien intéressante. Voilà de l'inédit. Et dire que c'est une simple note insérée négligemment dans un livre de comptabilité qui nous vaut la découverte de l'existence de ce vieux trophée.

Le drapeau-amiral de Phips, si prestement enlevé par Sainte-Hélène, fut suspendu, comme l'on sait, aux voûtes de la cathédrale de Québec. Ce fut le dimanche, 5 novembre 1690, qu'eut lieu cette cérémonie. Voici le solennel procès-verbal qui en fut dressé par M^{re} Peuvret de Mesnu, greffier en chef du Conseil Supérieur. Je n'y veux rien changer! (JUGEMENTS ET DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR, volume III, page 460).

« Ce jour le Conseil assemblé où estoient Messieurs de Villeray, premier conseiller, Damours, Dupont, Depeiras et de Vitray, conseillers, assistés de Monsieur le procureur général du roi, de moy Peuvret de Mesnu, greffier en chef, de M. Guillaume Roger, premier huissier, et de quelques huissiers de la prévosté. Est party du pallais sur les deux heures de relevée, après que mon dit sieur le Procureur-général a dit à la compagnie que, etc.... »

« Et s'est rendu à la cathédrale, Messieurs ayant pris leur places, Monsieur Bochart de Champigny, intendant de la justice, police et finances faisant fonction de premier président au dit Conseil s'estant trouvé au premier banc au costé droit du chœur, et ont assisté au TE DEUM auquel officiait Monsieur l'Evesque, pendant quoy auroit esté apporté au chœur pour y estre arboré deux drapeaux gagnés aux victoires remportées sur les Anglois, l'un à la Nouvelle-Angleterre pendant le cours de l'hiver dernier et l'autre au mois d'octobre dernier passé, sur l'armée des dits Anglois venus devant cette ville de Québec pour l'assiéger et soumettre ce pays à l'obéissance du Prince d'Orange, usurpateur de la Couronne d'Angleterre sur le roi Jacques second, et ce fait Messieurs ont ensuite marché de leur rang et assisté à la procession qui a esté faite aux églises des Religieuses Ursulines, des pères Jésuites et des Religieuses hospitalières pour rendre grâces à Dieu des victoires que les sujets de Sa Majesté ont remportées sur nos dits ennemis par les faveurs de la sainte Vierge et de saint Joseph auxquels l'evenement en estoit recommandé par des prières publiques. Et Messieurs étant retournés à la cathédrale avec le clergé et peuples, après les prières et oraisons achevées chacun d'eux s'est retiré. »

(Signé) BOCHART CHAMPIGNY

ROUER DE VILLERAY.

Quel dommage que le greffier Peuvret ne nous ait pas conservé la harangue du procureur général qu'il écourte par un brutal et cœtera!

D'où vient que Frontenac n'assistait pas à la cérémonie? Quel était ce drapeau enlevé à l'ennemi pendant l'hiver de 1689 et qui fut destiné à devenir le glorieux compagnon du pavillon amiral? Où sont allés ces deux drapeaux? Voilà autant de questions qui peuvent se dresser devant les lecteurs du BULLETIN.

J. E. R.

M. de Gaspé. (II, I, 136.)—M. de Gaspé fut, en effet, détenu dans la prison de Québec pendant quelques années, de mai 1838 à septembre 1841, mais sa détention n'eut aucun rapport avec les troubles politiques du temps. Nous devons dire aussi tout de suite qu'elle n'entache en rien non plus son caractère et sa réputation. M. de Gaspé fut la victime de la trop grande confiance qu'il reposa dans des amis indiscrets, et les gouvernants d'alors ne furent pas fâchés de faire peser un peu sur sa tête la disgrâce qui couvrit la défalcation du receveur-général Caldwell.

M. de Gaspé était shérif de Québec et avait comme tous les hauts fonctionnaires de l'époque, le privilège de ne rendre ses comptes qu'à la métropole.

Un jugement de la Cour du Banc de la Reine du 20 juin 1834, le déclara redevable à la Couronne d'une somme de 1169 louis. En mai 1836, M. de Gaspé fit un abandon complet de ses biens à la Couronne afin de bénéficier des dispositions de la loi 6 Guillaume IV, ch. 4. Le tribunal de première instance avait lui-même indiqué ce mode de libération. En novembre 1836, la cour d'appel renversa le jugement du tribunal inférieur et décida que la loi 6 Guillaume IV ne s'appliquait pas aux débiteurs de la Couronne. M. de Gaspé dut donc être incarcéré.

Le 20 juillet 1841, M. de Gaspé demanda au parlement sa mise en liberté. Cette demande fut référée à un comité composé du procureur-général Ogden, et des députés Christie, Hamilton, Neilson, de Salaberry, Viger, Berthelot et Quesnel. Ce comité fit rapport favorable. Si M. de Gaspé eut eu affaire à un particulier, y est-il dit, il n'aurait pas pu subir de condamnation. Son cas est véritablement pénible et la loi a été exécutée avec trop de rigueur. Dès le 15 août 1839, le gouvernement avait presque décidé en principe que cet emprisonnement était injuste, mais il n'avait été rien fait pour le faire cesser.

C'est contre les vues du pouvoir, concluait le comité, de donner à la loi un effet oppressif et cruel et considérant le long emprisonnement de M. de Gaspé, son âge avancé, sa santé défaillante, l'abandon qu'il a fait de ses biens, il serait juste de le libérer.

Le 5 septembre 1841, le gouverneur sanctionnait un "ACT FOR THE RELIEF OF PHILIP AUBERT DE GASPÉ", que l'on peut voir dans le statut 4-5 Victoria.

Dans son malheur immérité, M. de Gaspé sut gagner les sympathies de toute la population qui avait appris à connaître son urbanité, son grand cœur et sa droiture.

J. E. R.

L'abbé Faillon. (II, II, 140.)—En 1879, la Bibliothèque paroissiale de Montréal publiait un ouvrage intitulé : M. FAILLON, PRÊTRE DE SAINT-SULPICE, SA VIE, SES ŒUVRES. BIBLIO n'a qu'à consulter ce livre pour trouver ce qu'il cherche.

ROD.

Brandy-Pot. (II, II, 148.)—Lorsque la mer est grosse, les navires trouvent, près des roches aujourd'hui connues sous le nom de BRANDY-POT, une eau tranquille où ils peuvent mouiller. Ces roches ont, paraît-il, la forme d'un POT A L'EAU-DE-VIE—BRANDY-POT ; de là le nom que les marins, qui ne sont jamais en peine pour baptiser les endroits pittoresques qu'ils visitent, leur ont donné.

L'OPINION PUBLIQUE du 7 mars 1872 publie une gravure des rochers BRANDY-POT d'après un croquis de Bohuslar Kroupa.

P. G. R.

Le castor est-il un poisson ? (II, II, 149.)—Tout dépend de ce que l'on entend par POISSON. Si, pour être poisson, il suffit d'habiter plus ou moins les eaux, le castor en est certainement ; et bien d'autres êtres aussi. Par exemple les maringouins, les libellules (ou demoiselles), sont des poissons, au moins dans la première période de leur existence !

S'il s'agit de ce que la science appelle poisson, oh ! alors, c'est différent. Dans ce cas, il y a autant de raison de ranger le castor parmi les poissons, qu'il y en aurait de dire que les poules sont des reptiles. Il doit y avoir longtemps que la Faculté de médecine de Paris a fait un poisson d'un animal A QUATRE PATTES, MAMMIFERE, A RESPIRATION PULMONAIRE, REVÊTU D'UNE ÉPAISSE FOURRURE ...

L'abbé VICTOR-A. HUART

Un marguillier protestant. (II, III, 160.)—M. l'abbé Ferland a fait erreur en qualifiant Guillaume Girard, protestant, de premier marguillier de Malbaie. A l'époque dont il s'agit (1836), il n'y avait pas de marguilliers à Malbaie. C'était une mission. Le Guillaume Girard en question ne pouvait donc pas prétendre à ce titre.

Voici un extrait des archives paroissiales de Saint-Pierre de Malbaie rédigées de la main de feu M. J.-J. Lepage, décédé depuis quelques années dans l'Ohio, je crois, et curé de la dite paroisse de 1869 à 1874. Je ne sais qui est le premier auteur de ces notes :

“ Vers 1828 ou 1829, le gros de la population catholique-romaine se trouvant pour la saison de la pêche, à la Malbaie proprement dite (place de tout temps renommée pour la pêche), on choisit cet endroit pour y reconstruire l'église catholique, sur un terrain appartenant alors à un certain William Girard qui logeait toujours chez lui avec beaucoup de bienveillance le missionnaire catholique. Après lui, sa veuve qui était catholique continua cette généreuse hospitalité jusqu'en 1864, époque de la translation de l'église au Barachois.”

“ On constate par un acte de cession en date du 14 novembre 1862 que le dit William Girard, quoique protestant, fit preuve de grande libéralité à l'égard des catholiques. Non content de cette

cordiale hospitalité, qu'il prodiguait avec tant d'empressement au missionnaire catholique, il voulut donner un nouveau témoignage de sa générosité, et alors l'église de Malbaie bâtie sur le terrain du dit cessionnaire, devint elle-même propriétaire d'un bel emplacement d'un arpent de largeur sur six de profondeur par un don purement gratuit. Ajoutons à l'honneur de cet homme, qu'il eut le bonheur de mourir en fervent catholique."

UN PECHÉUR

Mariés cinq fois. (II, III, 161.)—Le MORNING CHRONICLE du 4 mars dernier annonçait qu'un habitant de Saint-Sauveur de Québec venait de convoler en quatrième mariage et que toutes ses femmes étaient sœurs. C'est bien plus fort que d'épouser cinq et même six femmes dans des conditions ordinaires.

P. de C.

L'osier du Canada. (II, III, 162.)—L'osier existe au Canada. On en trouve encore en assez grande quantité dans les réserves de Caughnawaga et de Saint-Régis. Il y en avait beaucoup avant le défrichement dans les belles vallées du comté de Soulanges et probablement dans beaucoup d'autres endroits. On en distingue même plusieurs variétés dont trois principales : l'osier blanc, l'osier jaune et l'osier rouge.

C'est une plante de la famille des salicinées. Les trois variétés ont été nommées par les savants : SALIX VITELLINA, osier jaune; SALIX VIMINALIS, osier blanc; SALIX PURPUREA, osier rouge.

Les Sauvages se servent surtout des deux dernières variétés pour faire des paniers qui offrent le double avantage de la légèreté et de la solidité.

Quant au nom vulgaire je n'en connais pas d'autre que celui d'OSIER.

L'abbé M. MAINVILLE

—L'osier du Canada, aux fleurs jaune-pâle, que Victor Hugo fait croître à Saint-Domingue est un inconnu dans notre flore, et probablement aussi à Saint-Domingue : car les saules—l'osier est un saule—sont très rares en dehors de la zone tempérée de l'hémisphère boréal.

L'abbé VICTOR-A. HEART

Mines de la Baie Saint-Paul. (II, III, 164.)—Les mines de fer de la Baie Saint-Paul furent découvertes en 1666 par M. de la Tesserie, ingénieur français qui était employé par l'intendant Talon à faire des recherches minéralogiques et géologiques.

P. de C.

Le système postal sous l'ancien régime. (II, III, 165.) — On lit dans Garneau (volume II, page 159) : "L'année 1721 fut témoin de l'établissement d'une importante et utile institution, les postes et messageries. L'intendant Bégon accorda à M. Lanouiller le privilège de tenir les postes pendant vingt années entre Québec et Montréal. Il lui imposa en même temps un tarif de charge gradué sur les distances. Le pays n'avait pas eu encore d'institutions postales, il n'a pas cessé d'en jouir depuis."

R.

Saint François Régis et le Canada. (II, III, 166.)— Jusqu'à preuve du contraire je soutiens que saint François Régis ou plus exactement saint Jean-François Régis n'est jamais venu en Canada. Il a exercé son ministère dans les Landes au milieu d'un peuple qui alors ne valait pas mieux que nos Iroquois. Le zèle qu'il a déployé contre la dépravation des mœurs et l'hérésie l'a sans doute fait choisir pour patron d'une mission d'Agniers qui porte son nom, dans le comté de Huntingdon, et qui a été commencée par les R. R. P. P. Jésuites en 1758 ou 1759, quelques années après la canonisation de ce saint.

L'abbé M. MAINVILLE

Batisse de l'évêché de Québec. (II, IV, 168.)—On peut consulter au greffe de Québec les actes suivants dans l'étude de Génaple: 27 avril 1689, Marché de voiturage des matériaux pour l'enceinte de l'évêché; 10 décembre 1690, Marché pour le palais épiscopal pour le sieur Baillif; 12 novembre 1693, Marché pour la charpente du palais épiscopal; 10 janvier 1694; Marché pour la bâtisse du palais épiscopal; 26 octobre 1697, Marché pour une aile du palais épiscopal.

Pour la période anglaise, consultez les greffes suivants: Jean-Antoine Panet, 1772-1786; Pierre-Louis Panet, 1783-1785; François-Dominique Rousseau, 1768-1786; Lemaitre Lamorille, 1761-1766; Jean-Baptiste LeBrun, 1766-1769; Simon Sanguinet; Jean-Claude Louet; Berthelot d'Artigny, 1773-1786; Jacques-Nicolas Pinguet, 1779-1792; Joseph Planté, 1788-1826; Saillant.

J. E. R.

Le louis d'or de la Chanson. (II, IV, 171.)—La première émission du "louis d'or" eut lieu en 1640, sous le règne de Louis XIII. Sa valeur était de \$4.50 de notre monnaie actuelle du Canada. Il y a eu aussi le "louis d'or" sous le règne de Louis XIV mais pas depuis.

La petite pièce d'or à l'effigie de Louis-Napoléon ne peut donc pas être le Louis d'or dont parle la chanson.

Sous le règne du dernier empereur des Français il n'y eut que deux pièces d'or de 20 et 40 francs lesquelles valaient \$3.83 et \$7.66 respectivement.

F.-R.-E. CAMPEAU

La rue Port Dauphin à Québec. (II, IV, 174.)—La rue du Prince ou Port Dauphin, à Québec, a été percée presque immédiatement après la conquête. Un arrêté du conseil en date du 18 juin 1766 décide de payer \$260 à M. de Lanaudière pour le terrain qu'on lui a pris afin de faire un chemin conduisant à la Batterie. Ce terrain était situé entre la maison de ce monsieur et la maison Morin bâtie sur le terrain de l'ancien évêché, au coin le plus rapproché de l'évêché actuel.

MGR HENRI TETU

QUESTIONS

182.—A propos du dévoilement de la statue du chevalier de Lévis on a beaucoup parlé du marquis de Lévis et de ses compagnons qui sont venus, ici l'été dernier. Était-ce la première fois que des descendants du fameux général venaient au Canada depuis qu'il est devenu terre anglaise ?

B.

183.—Qu'est devenue la PIERRE PHILOSOPHALE que possédait, à Québec, une vieille femme, veuve d'un officier anglais du nom de Horse, qui demeurait, lors de sa mort, il y a quelques dix ans, je crois, sur la rue Dambourgès ?

Cette excellente femme, à part la nourriture qui lui était fournie par la cuisine du Séminaire, faisait quelques sous en "exhibant sa pierre" à travers laquelle, assurait-elle, on distinguait les personnes éloignées dont on était inquiet, celui ou celle qui nous était destiné en mariage ; l'endroit où se trouvait des sommes d'argent dérobées ; en un mot, elle était vraiment PHILOSOPHALE !

Je ne doute pas que bon nombre de québécois se rappelleront fort bien tous ces détails en lisant ces lignes, et pourront peut-être satisfaire la curiosité d'un ancien québécois.

QUI A VU.

184.—En quelle année a été fondée Louisbourg (Cap-Breton), par qui et quel était l'endroit précis de cette petite ville ?

D. J. M.

185.—Pouvez-vous me dire exactement où se trouvait Charlesbourg Royal (Cap-Rouge) ?

M. J. D.

186.—N'y a-t-il pas eu un juge du nom de Fletcher dans la province de Québec ? Dans quel district rendait-il la justice ?

AVOCAT.

187.—On me dit que La Pérouse, le grand navigateur, vint à Québec dans sa jeunesse. Si la chose était vraie, le port de Québec aurait donc vu trois des plus grands navigateurs : Cook, Bougainville et La Pérouse.

MARIN.

188.—Qu'était-ce que la charge de grand voyer ? Je vois ce titre au pied de plusieurs anciens procès-verbaux de route et je suis curieux d'en connaître l'origine.

VIATOR.

189.—Sous le régime français que désignait-on sous le nom de POSTES DU NORD ?

L. P. T.

190.—Qu'est devenu Lefrançois, l'imprimeur patriote emprisonné avec le Dr Blanchet et M. M. Bédard et Taschereau ?

CASE.

191.—A-t-on vu au Canada, ainsi que vient de me le rapporter un vieux CONTEUR de légendes, le père et le fils, prêtres tous deux, officier à la même messe ? Je sais que la chose est arrivée dans les vieux pays mais ici je n'en avais jamais entendu parler avant aujourd'hui.

CURIEUX.

192.—J'ai lu dans un ouvrage anglais publié à Toronto, il y a une quinzaine d'années, que le père de Zachary Macaulay, le célèbre historien de la Grande-Bretagne, avait vécu au Canada.

Qu'est-ce qu'il y a de vrai là-dedans ?

ANGLAIS.

193.—Connaissez-vous le nom de ce député canadien qui au commencement du siècle, (la chambre siégeait dans le temps pas-cal) se leva et demanda à l'orateur la permission de s'absenter pour aller faire ses pâques dans sa paroisse ?

A. L.

194.—Pouvez-vous me dire quand les Canadiens ont commencé à émigrer aux États-Unis ?

EMIGRANT.

195.—Quand a-t-on commencé à manger des huitres au Canada ?

GASPÉ.

196.—La devise de l'écu britannique est-elle en français ?

FRANC.

197.—Quest-ce que c'est que ce serment du test dont on entend parler si souvent dans l'histoire de la Nouvelle-France et de l'Acadie ?

ACADIEN.

198.—Que devint Bellecombe, officier qui servit sous Montcalm, après la guerre de 1759 ?

F. A. B.

199.—Avons-nous l'hermine au Canada ?

CHASSEUR.

200.—Quels étaient les instruments de musique en usage dans les premiers temps de la colonie française au Canada ? Quelle espèce de chant avait-on dans les églises ?

DIEZE.

201.—Quelle était la punition du suicide sous la loi française ?

LEX.

202.—Qu'était-ce que le remède appelé COURVALINE ? Où en trouver la prescription ? De quels maux guérissait-il ?

X.